

dme

études & conseils économiques

Un bilan-diagnostic macro



Un modèle économique à bout de souffle

Rapport n°1
Version 1 – 02/08/22



Le cabinet du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ainsi que celui du membre du gouvernement en charge de l'économie ont sollicité le cabinet DME pour participer aux travaux préparatoires à la conférence économique et sociale qui devrait se tenir à la fin du dernier trimestre de cette année.

La mission confiée à DME est scindée en **trois tâches** :

1. Réalisation d'un **bilan-diagnostic** macro-économique. Son objectif principal est d'expliquer la panne durable de croissance dont souffre l'économie calédonienne. L'analyse montre que son modèle économique est désormais à bout de souffle ;
2. Confection d'un **scénario tendanciel** à long terme. Son objectif principal sera d'explorer la trajectoire de l'économie calédonienne en l'absence de changement de modèle ;
3. Confection d'un **scénario de rupture** associé à un changement de modèle économique. Son objectif principal sera de décrire un nouveau modèle de croissance forte, soutenable et surtout plus juste.

Ce document constitue le premier rapport d'étude consacré au bilan-diagnostic macro-économique. Il a été rédigé par Olivier Sudrie.

Version achevée de rédiger le 02/08/22

Ce rapport est un document interne établi à la demande du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Les commentaires et analyses développés n'engagent que leur auteur et ne constituent pas une position officielle du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Sommaire

Avant-propos

- Synthèse 3

Introduction 4

1. Victoire et déboire
2. Le modèle calédonien à grands traits

Caractéristique n°1 du modèle : Deux moteurs économiques exogènes 7

1. Une économie fortement dépendante des transferts
2. Une croissance partiellement tirée par le nickel

Caractéristique n°2 du modèle : Une économie fortement administrée 8

1. Un poids très important des dépenses publiques...
2. ... mais une politique budgétaire réduite à la portion congrue

Caractéristique n°3 du modèle : Une quasi-absence de relais de croissance endogène 11

1. Un fort handicap de compétitivité
2. Un handicap persistant qui interroge
3. Contourner l'handicap par une spécialisation dans les activités abritées de la concurrence internationale
4. Un secteur marchand qui peine à être un véritable relai de croissance

Caractéristique n°4 du modèle : Des inégalités qui brident la croissance 14

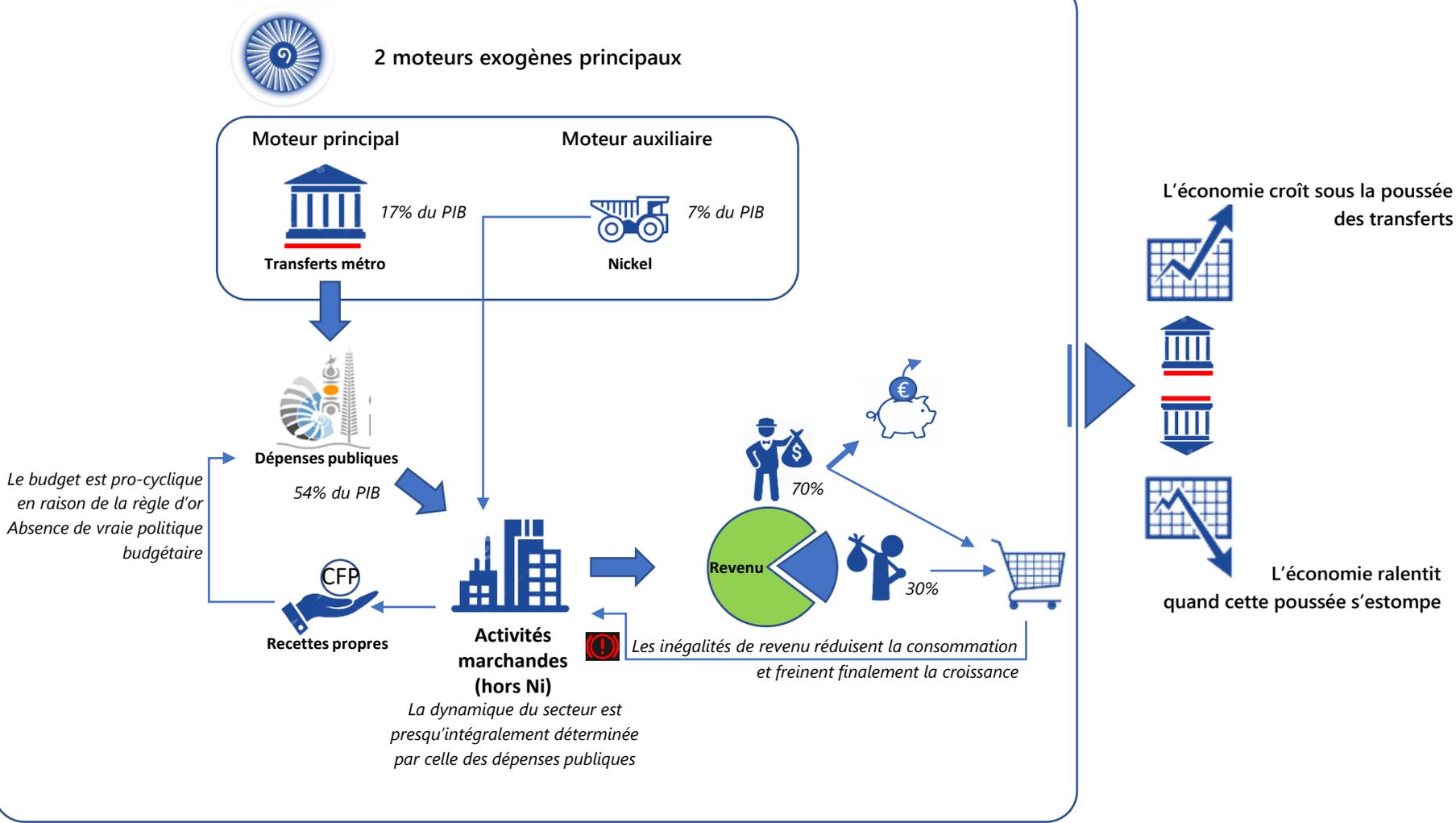
1. De fortes inégalités de revenu
2. Inégalités et croissance : un cadre analytique
3. Une baisse tendancielle de la propension à consommer
4. Le renforcement des inégalités à l'origine de la baisse des effets multiplicateurs

Annexe : sigles et acronymes 17



Pourquoi le modèle économique calédonien est-il en panne ?

Fonctionnement schématique du modèle



Avant-propos

Une panne durable de croissance

L'économie calédonienne est en panne depuis maintenant une dizaine d'années (voir graphique 1 ci-contre).

La forte croissance réelle¹ enregistrée entre la signature de l'accord de Nouméa (1998) et le début des années 2010 est désormais loin derrière nous. Au cours de ces « **Quinze Glorieuses** », le produit intérieur brut (PIB) par habitant a crû à un rythme soutenu de l'ordre de 2% par an, conduisant ainsi à une augmentation de 30% du niveau de vie *moyen* des Calédoniens.

Le début des années 2010 marque un coup d'arrêt à la croissance. Cette panne va durer un peu plus de cinq longues-années (de 2011 à 2017).

Passé cette date, l'économie calédonienne ne va enregistrer que des contre-performances : la croissance du PIB sera toujours inférieure à celle de la population entraînant par la même une baisse du niveau de vie *moyen* des Calédoniens. En 2020, le niveau de richesse par tête était revenu au niveau qu'il avait atteint... dix ans auparavant.

Un modèle économique à bout de souffle

Parce qu'elle s'inscrit dans la durée, cette panne de croissance ne peut s'expliquer simplement par une accumulation de déboires conjoncturels (même si, évidemment, la crise sanitaire a participé récemment à un recul historique du PIB²).

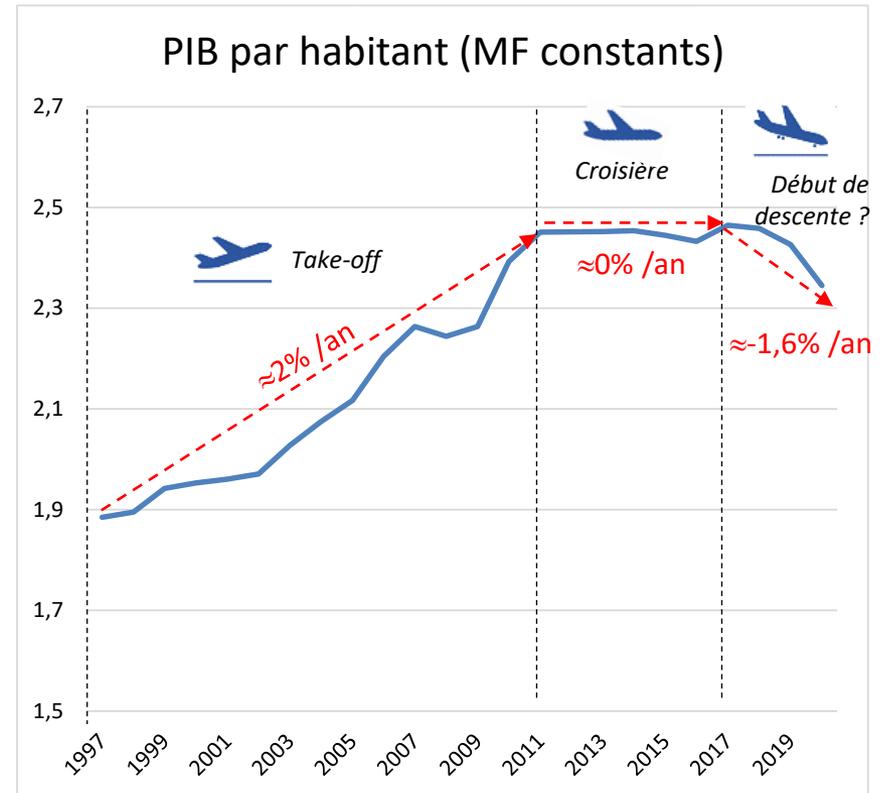
Cette panne ne peut pas, non plus, être considérée comme « normale » après une période de « surchauffe » (comme certains ont pu le faire valoir naguère). Car, si tel avait été le cas, l'économie aurait dû continuer de croître au minimum au même rythme que la population (comme ce fut le cas entre 2011 et 2017).

Cette panne est plutôt de nature structurelle. Elle reflète un essoufflement durable du **modèle de croissance** calédonien.

Ce diagnostic de panne doit être justifié. C'est l'objet principal de ce premier rapport.

Un niveau de vie qui ne progresse plus

Graphique 1



Source ISEE (1997-2019), estimation DME 2020

1. La croissance est dite « réelle » quand elle est mesurée en francs constants (c'est-à-dire hors inflation).
2. Selon nos estimations, le PIB aurait reculé en 2020 de 3,4% en termes réels. Source : DME : *Évaluation de l'impact de la crise sanitaire sur les économies ultramarines*, Association des Chambres de commerce et d'industrie des DOM (ACCIOM), Focus Nouvelle-Calédonie réalisé à la demande de la CCI-NC, juin 2020. Selon l'ISEE (« Comptes économiques rapides », mars 2022), le recul du PIB en volume en 2020 serait de 2,6%.

Le modèle économique calédonien à grands traits

Un modèle économique : de quoi parle-t-on ?

Un modèle est une représentation stylisée du fonctionnement global d'une économie. Il n'a pas vocation à la décrire en totalité (et dans toute sa complexité) mais, plutôt, à mettre en avant ses principales caractéristiques, ces faits saillants qui font enjeu.

Le modèle doit permettre, d'une part, de repérer les principaux ressorts de la croissance et, d'autre part, d'en expliquer les rythmes.

Le modèle calédonien ne se réduit pas au nickel ni à une économie de comptoir

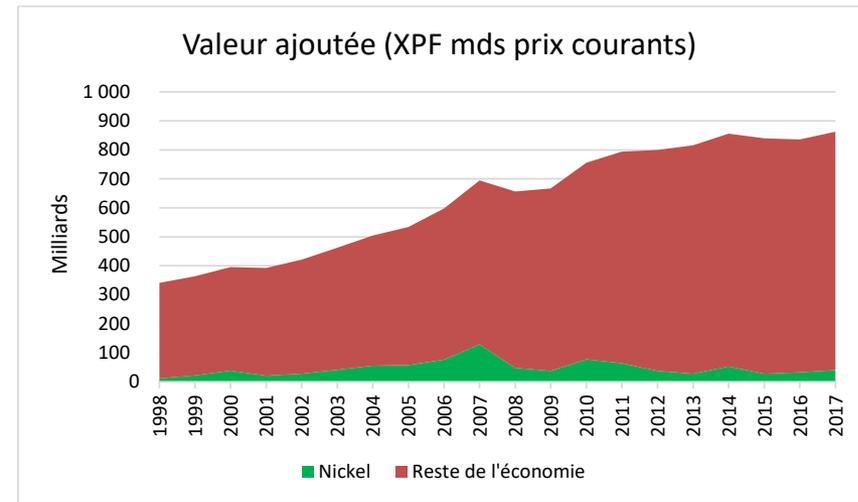
La caractérisation du modèle économique calédonien a fait d'objet de nombreux travaux¹. Pour certains, le Caillou battrait essentiellement au rythme du nickel. Pour d'autres, il ne serait qu'une simple économie de comptoir. La réalité est évidemment plus complexe, mais il importe néanmoins de vérifier, même rapidement, la pertinence de ces deux thèses avant de dessiner une autre architecture du modèle.

L'économie calédonienne ne bat pas au rythme du nickel

Si l'« or vert » a effectivement marqué tant l'histoire du pays que sa géographie, la contribution *directe* des activités minières et métallurgiques à la création de richesse demeure toutefois assez modeste² : 7% en moyenne entre 1998 et 2017 (voir graphique 2), soit un poids comparable à celui des activités de transport et de télécommunication. Toutefois, et comme l'on montré les travaux du CEROM³, les impacts du nickel sur l'emploi seraient plus conséquents : un emploi sur cinq dans le secteur privé dépendant, directement ou indirectement, des activités minières et métallurgiques. Enfin, le nickel pourrait avoir aussi une incidence, mais difficilement vérifiable, dans les anticipations des agents.

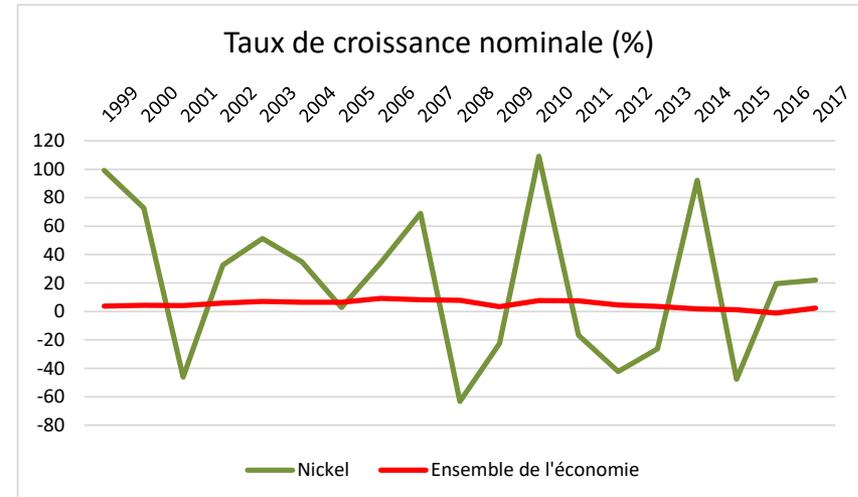
1. Cette section, volontairement réduite, n'a pas pour objet de les citer tous.
2. Voir aussi à ce sujet : DME, *Un bilan-diagnostic du modèle économique calédonien*, Contribution au schéma « NC-2025 », Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, SAP, novembre 2011.
3. CEROM, *L'impact du nickel en Nouvelle-Calédonie en 2012*, juin 2015.

Graphique 2



Source: ISEE. Dernière année connue : 2017.

Graphique 3



Sources ISEE. (dernière année connue : 2017) et calculs DME.

Le modèle économique calédonien à grands traits

Sans contester le rôle que joue le nickel dans l'économie calédonienne (cf. ci-après), force est néanmoins de constater une large déconnexion entre les rythmes de croissance des activités minières et métallurgiques et ceux des autres secteurs (voir graphique 3 page précédente¹).

Au final, l'économie calédonienne ne bat pas au rythme du nickel.

Par ailleurs, l'économie calédonienne ne bénéficie pas, non plus, d'une rente nickel (au sens strict). A la différence, par exemple, des pays pétroliers, les finances publiques calédoniennes ne prélèvent pas de royalties sur la valeur de la production ou des exportations de nickel. La fiscalité sur les mines et la métallurgie est de droit commun (avec de très généreuses exemptions) et assises sur le bénéfice des compagnies. Or, les recettes d'IS35 ne représentent guère, en moyenne depuis dix ans, que 0,6% du total des recettes fiscales du pays et ne dépassent pas les XPF 500 mns/an depuis 2015.

Contrairement à ce qui a pu être avancé par certains², l'économie calédonienne, faute de disposer d'une rente nickel, ne serait donc pas victime de la « malédiction des matières premières » ni de la maladie du Hollandais (*dutch disease*). Ses difficultés sont de toute autre nature.

L'économie calédonienne n'est pas une économie de comptoir

Contrairement aussi à ce qui a pu être avancé par certains observateurs³, la Calédonie n'est pas une économie de comptoir.

Une économie de comptoir se caractérise, entre autres, par le poids déterminant des activités d'intermédiation commerciale et la quasi-inexistence d'activités secondaires. Or, les activités commerciales ne contribuent, en Calédonie, qu'à hauteur de 12% seulement au total de la valeur ajoutée, soit un point de plus seulement qu'au niveau national.

1. La corrélation entre les rythmes de croissance, d'une part des activités minières et métallurgique et, d'autre part, du reste de l'économie est quasiment nulle ($r^2=0,012$).
2. Notamment : Ris C., Trannoy A., Wasmer E., *L'économie calédonienne au-delà du nickel*, Les notes du Conseil d'analyse économique n°39, mars 2012.
3. Cf, entre autres : Linossier Ch., *La Nouvelle-Calédonie reste une économie de comptoir*, La Tribune, 14/12/16. Ou encore : Guisnel, J., *La Nouvelle-Calédonie doit désormais en finir avec l'économie de comptoir*, Le Point, 04/11/18.
4. Le caractère largement exogène des moteurs de la croissance calédonienne est souligné aussi par le CEROM (« L'économie calédonienne entre résilience et recherche de nouveaux équilibres », 2017).

Un modèle économique caractérisé par quatre faits saillants

L'économie calédonienne n'est donc, ni une économie rentière, ni une économie de comptoir. Quatre faits saillants permettent de caractériser son modèle :

1. **Les principaux moteurs économiques sont exogènes⁴.** Le premier, et de loin le plus puissant, est constitué des transferts publics métropolitains ; le second, plus accessoire, par les exportations de nickel. Or, la Calédonie n'a pas –ou très peu– de prise sur ces deux moteurs ;
2. **L'économie calédonienne est largement administrée.** Le poids des dépenses publiques atteint 54% du PIB. Or, les budgets publics sont globalement pro-cycliques. Ils accompagnent la croissance (en l'accéléralant éventuellement à la marge) mais ne peuvent pas la tirer réellement sur longue période. Inversement, ils la freinent dès lors que celle-ci ralentit ;
3. **Les relais de croissance endogène sont rares.** L'économie calédonienne souffre d'un fort handicap de compétitivité qui réduit sa capacité à affronter avec succès la concurrence internationale. Elle rencontre ainsi des difficultés, tant à promouvoir ses exportations (y compris parfois celles de nickel), qu'à développer des activités de substitution aux importations ;
4. **L'économie calédonienne est handicapée du fait de ses inégalités.** Consubstantielles du modèle économique ultramarin, les inégalités constituent, en raison de leur ampleur inédite en Calédonie, un réel frein à la croissance.

Evidemment, ces quatre traits ne sauraient rendre compte, à eux seuls, de toutes les dimensions du modèle économique calédonien. Mais, leur approfondissement (qui fait l'objet des sections suivantes) ainsi que leur mise en cohérence mutuelle, permettent néanmoins d'expliquer les performances historiques sur longue période et de comprendre l'épuisement progressif du modèle à créer de la richesse.



Deux moteurs économiques exogènes

Une économie fortement dépendante aux transferts

Les transferts publics métropolitains constituent le principal moteur de l'économie calédonienne. Plus précisément, la variation annuelle de ces transferts explique, à elle seule, quelque 91% de la croissance du PIB nominal¹.

Autrement dit, l'évolution des transferts explique en grande partie la croissance économique sur longue période (voir graphique 4 ci-contre) :

- La mise en œuvre de l'accord de Nouméa va se traduire par une forte augmentation des transferts métropolitains qui vont croître, en valeur courante, au rythme moyen d'environ 5% par an entre 2001 et 2008. Cette progression va tirer à son tour la croissance calédonienne vers le haut ;
- La crise financière va stopper nette cette progression. La restauration des équilibres des finances publiques au niveau national après les interventions massives pour endiguer la crise vont conduire à un resserrement de la contrainte budgétaire. Ce resserrement va se traduire à son tour par une très faible augmentation des transferts (de l'ordre de 0,5% en valeur courante²) qui va peser alors sur les rythmes de croissance du PIB calédonien à partir de 2011 (cf. graphique 1).

Une croissance partiellement tirée par le nickel

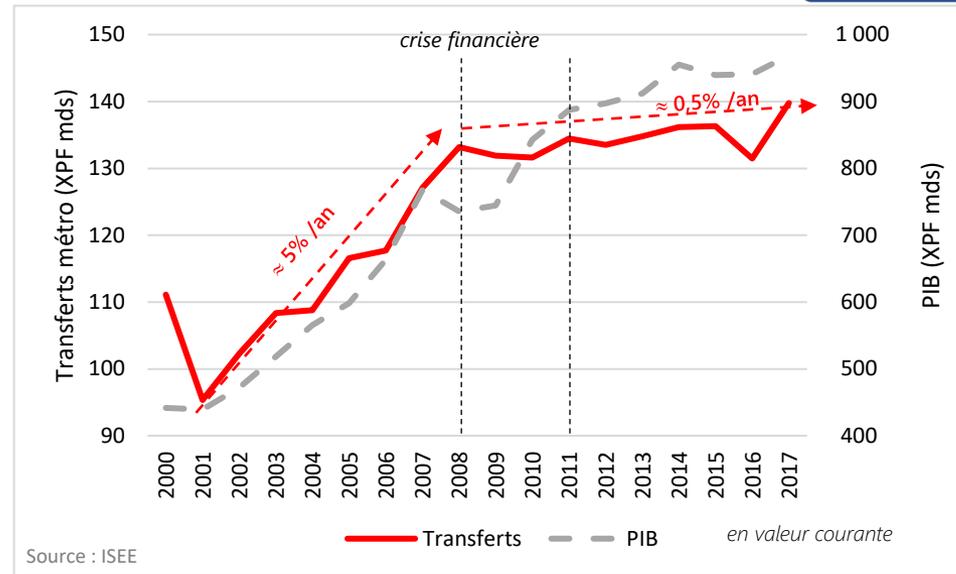
Le nickel constitue le second moteur (exogène lui-aussi) de l'économie calédonienne. Mais, sa puissance est plus faible que celle des transferts³.

Plus précisément, la contribution du nickel à la croissance économique *nominale* n'a été que de 5,5% sur la période 1998-2017 (autrement dit, 94,5% de la croissance nominale du PIB sur cette période s'explique par d'autres facteurs que le nickel).

1. L'incidence des transferts sur la croissance calédonienne a été mesurée au travers d'un ajustement exponentiel portant sur la période 2000-2017 (source des données : ISEE). L'équation de la courbe d'ajustement est $Y = 61,938 \exp(0,0197 T)$ où Y représente le PIB et T les transferts publics métropolitains (exprimés tous deux en XPF mds). $R = 0,953$; $n = 18$. Le modèle est significatif à moins de 1% d'erreur.
2. Une croissance des transferts de 0,5% par an en moyenne en valeur courante est équivalente à une baisse en volume.
3. Rappelons que la valeur ajoutée du secteur mines et métallurgie n'a représenté que 7% du PIB en moyenne au cours de la période 1998-2017 contre 17% pour les transferts.

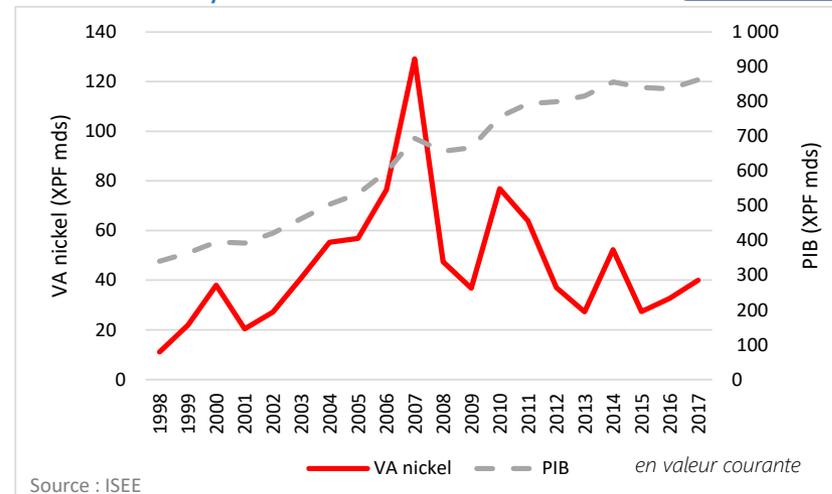
Une croissance subordonnée aux transferts métró

Graphique 4



Une contribution plus modeste du nickel à la croissance

Graphique 5



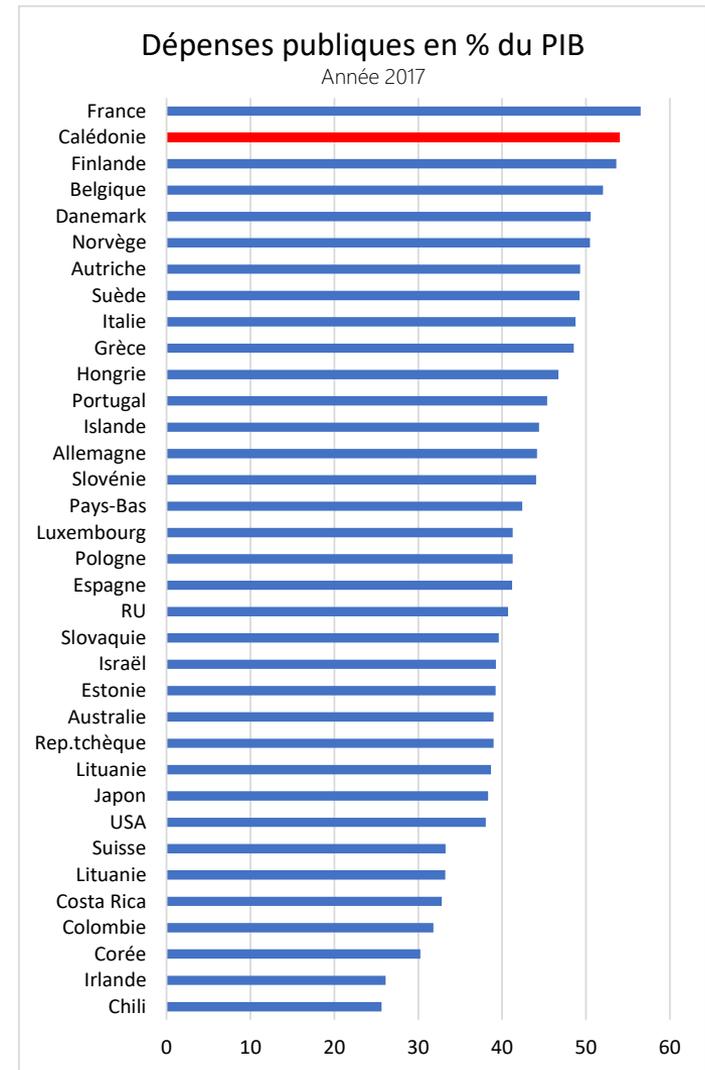
Un poids très important des dépenses publiques...

Graphique 6

Le total des dépenses publiques (de l'Etat, des collectivités locales et des organismes de sécurité sociale) s'élevait, en 2017, à environ XPF 520 mds, soit 54% du PIB. Ce poids relatif est proche de celui prévalant au niveau national (56,5% à la même date), mais nettement plus élevé que la plupart des pays développés de l'OCDE (voir graphique 6).

Plusieurs facteurs se conjuguent pour expliquer le poids important des dépenses publiques. Citons notamment parmi ceux-ci :

- La majoration des traitements et salaires dans la fonction publique (indexation) qui renchérit considérablement (par deux environ) le coût de fourniture des services publics¹ ;
- La pluralité des acteurs publics (Etat, Nouvelle-Calédonie, Provinces, communes, organismes divers d'administration centrale et locale...) qui augmente mécaniquement le taux d'administration du territoire ;
- L'attachement des Calédoniens à leurs services publics, et singulièrement à leur dispositif de protection sociale².



Source : OCDE (2022), Indicateur : doi: 10.1787/a4ad7f92-fr

1. Voir notamment à ce sujet : DME, *Données et projections économiques*, Intervention aux premières Assises de la Fonction publique calédonienne, Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, cabinet du membre du gouvernement en charge de la Fonction publique, Nouméa, 2010.
2. Cf. DME, *Repenser le modèle social calédonien ; analyse macro-financière*, volume 1, Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, cabinet du membre du gouvernement en charge de la santé, décembre 2016.

Une économie fortement administrée

... mais une politique budgétaire réduite à la portion congrue

En dépit de leur poids important, les dépenses publiques ne peuvent jouer qu'un rôle secondaire, voire marginal, dans la régulation de la croissance.

En effet, si la Nouvelle-Calédonie dispose bien de l'autonomie budgétaire (qui se traduit par sa capacité à lever l'impôt et à décider librement de ses dépenses), celle-ci est néanmoins contrainte, à l'instar des autres collectivités locales, par la réglementation nationale. Cette contrainte s'exprime notamment par une « règle d'or » obligeant à un équilibre strict du budget de fonctionnement ; le déficit ne pouvant porter, le cas échéant, que sur le seul budget d'investissement.

Dans ces conditions, drastiques, le budget apparaît largement **pro-cyclique** :

- En période de haute conjoncture, l'augmentation des recettes induite par l'accroissement des assiettes permet de financer des dépenses supplémentaires qui viennent alors *accélérer* la croissance ;
- Inversement, en période de basse conjoncture, la stabilisation (voire la baisse) des assiettes se traduit par une progression des recettes souvent plus faible que celle des dépenses récurrentes de fonctionnement. La contrainte d'équilibre budgétaire impose alors une baisse des dépenses (d'investissement la plupart du temps). Cette réduction de la commande publique pèse sur la croissance en *amplifiant* son ralentissement.

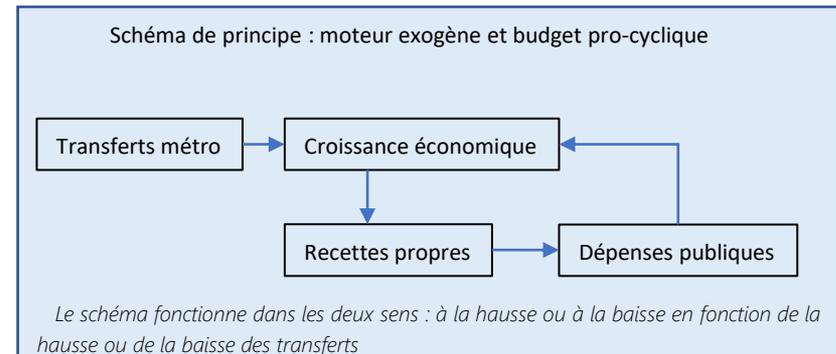
Le caractère **pro-cyclique** du budget imputable à la réglementation réduit considérablement le champ et la portée de la politique budgétaire en Nouvelle-Calédonie.

La théorie keynésienne affecte en effet à la politique budgétaire un rôle **contra-cyclique**. Elle a pour objectif principal de relancer l'économie en cas de ralentissement au moyen d'un déficit budgétaire (momentané) généré par un surplus de dépenses par rapport aux recettes encaissées.

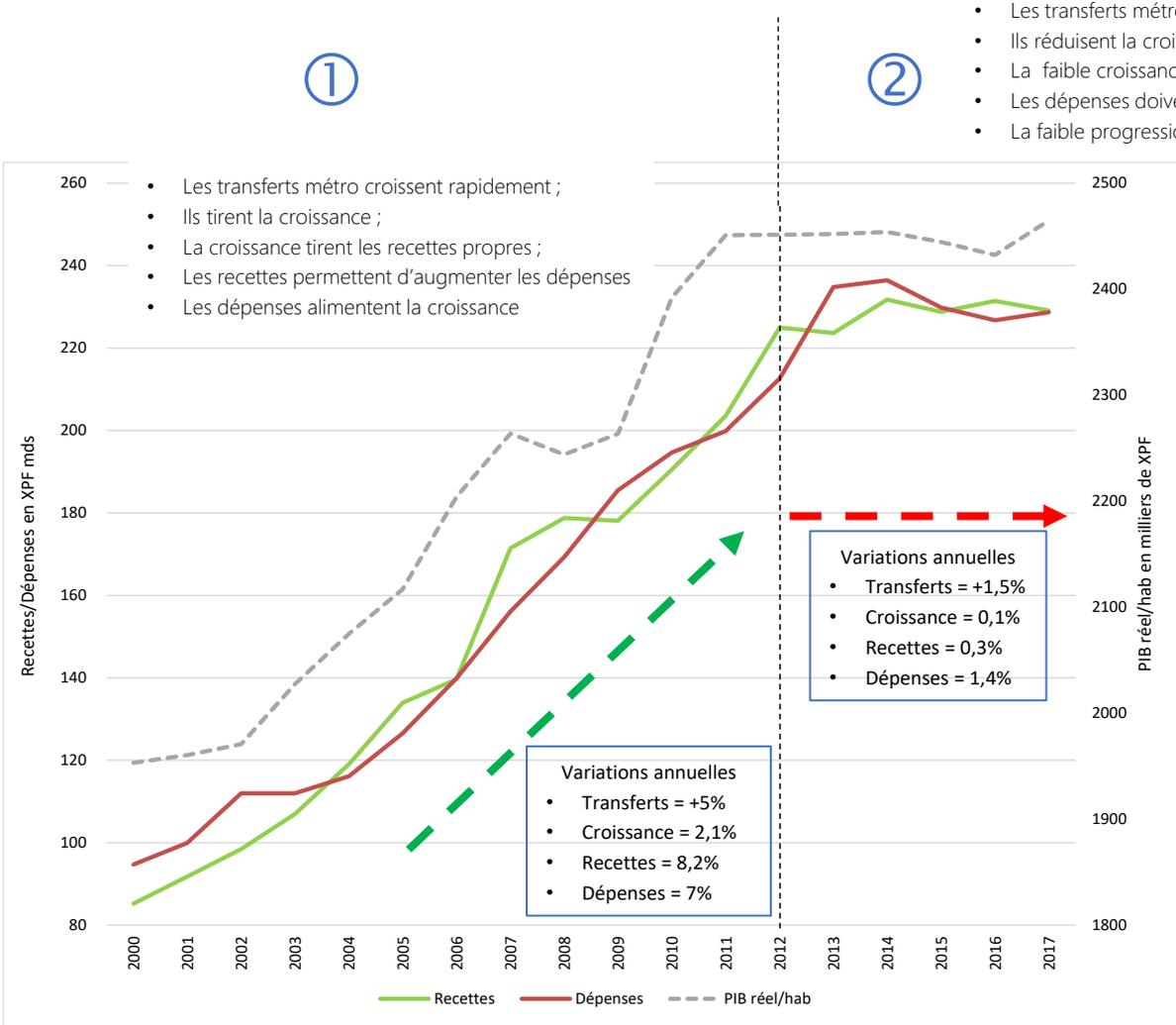
En Calédonie, l'espace budgétaire disponible pour la relance dépend de la capacité du pays à mobiliser des financements complémentaires pour alimenter le budget d'investissement. Ces financements peuvent provenir, soit d'emprunts (auprès des banques de la place et/ou d'organismes financiers nationaux), soit encore de prélèvements sur les entreprises publiques (revenu de la propriété). Mais, la politique budgétaire trouve ses limites dès lors que la capacité maximum d'endettement ou de prélèvement sur les EP est atteinte.

En conclusion, la Nouvelle-Calédonie ne dispose que de peu de leviers de politique économique :

- Elle ne dispose pas de la souveraineté monétaire et n'a donc pas de prise, ni sur les taux d'intérêt, ni sur le taux de change ;
- Sa politique budgétaire est fortement contrainte par la « règle d'or ». La Calédonie n'a donc que peu de degrés de liberté en la matière. Dans ces conditions, le budget demeure largement pro-cyclique sur longue période avec une capacité très limitée à relancer l'économie (voir page suivante).



Graphique 7



Source : données ISEE – Calculs DME
 Recettes = Recettes propres = Impôts + revenus marchands et revenus de la propriété (hors cotisations sociales)
 Dépenses = dépenses des administrations calédoniennes (hors Etat et administrations de sécurité sociale)

Caractéristique #2

Une quasi-absence de relais de croissance endogène

Un fort handicap de compétitivité

L'économie calédonienne souffre d'un handicap de compétitivité qui pénalise son développement. En effet, les difficultés rencontrées à affronter avec succès la concurrence internationale réduisent à la fois ses capacités d'exportation (graphique 8)¹ ainsi que la possibilité de développer une offre locale performante en substitution des importations (graphique 9).

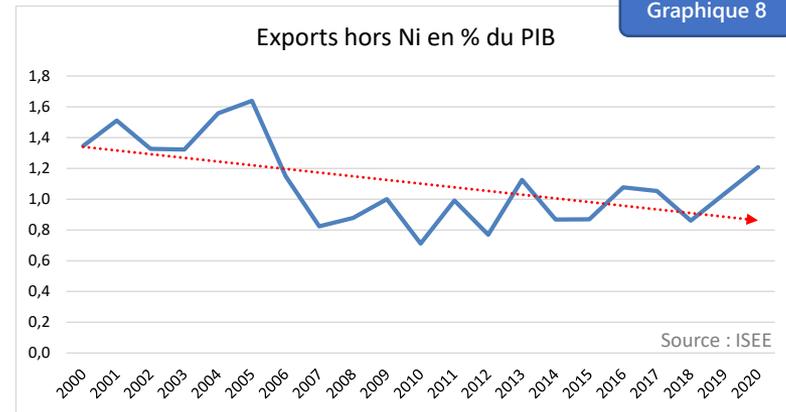
De nombreux facteurs se conjuguent pour expliquer cette faible compétitivité. Ils sont, pour la plupart, suffisamment connus pour se contenter ici de ne les évoquer qu'à grands traits :

- Le caractère ultrapériphérique de l'économie calédonienne qui se traduit :
 - par une taille réduite du marché intérieur qui limite les économies d'échelle ;
 - par un éloignement qui majore les coûts de transport notamment des inputs importés non substituables ainsi que des biens d'équipement ;
- Par des coûts du travail parfois élevés dans certains secteurs ou pour certaines qualifications au regard de la productivité des actifs. La majoration des salaires peut s'expliquer, à son tour, par des effets de contagion avec le secteur public sur-rémunéré et/ou par le niveau général des prix plus élevé en Calédonie que chez ses principaux fournisseurs extérieurs ;
- Par le taux de change élevé (en moyenne de longue période) du franc Pacifique contre USD et les autres devises qui améliore la compétitivité-prix des importations (en XPF)² tout en détériorant celle des exportations (en devises).

1. Ces freins à l'export concernent aussi bien les produits manufacturés ou les services que les produits miniers et métallurgiques (comme l'ont révélé les difficultés rencontrées depuis plusieurs années par la SLN).
2. Sous réserve, évidemment, que la réduction du coût des importations grâce à l'effet change soit effectivement répercutée au consommateur final...

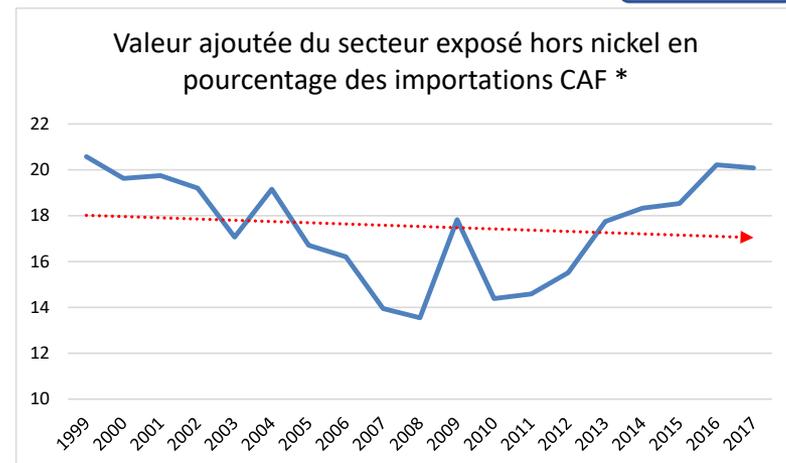
Les exportations hors nickel peinent à se développer

Graphique 8



Stabilité des parts de marché local/importé

Graphique 9



Source : ISEE - Notes :

- Le secteur exposé à la concurrence internationale (hors nickel) est constitué de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche, de l'élevage, des industries agro-alimentaires ainsi que de la totalité des industries manufacturières (hors métallurgie) ;
- Les importations sont mesurées Coût-Assurance et Fret (CAF) hors taxes douanières et marges d'intermédiation.

Lecture : En 2017, la valeur ajoutée du secteur exposé représentait 20% du total des importations CAF de la Calédonie



Une quasi-absence de relais de croissance endogène

Un handicap persistant qui interroge

Le graphique 9 (cf. page précédente) montre que la répartition du marché entre la production locale et les importations est à peu près stable depuis une vingtaine d'années (et de l'ordre de 20/80%).

Cette stabilité interroge. Elle peut avoir au moins deux origines :

1. La première serait l'incapacité de la production locale à baisser significativement ses coûts de production en dépit des mesures d'allègement tant du coût du capital (double défisc) que du coût du travail (RBS et secteurs aidés) dont elle bénéficie. Cette hypothèse revient aussi à supposer des difficultés persistantes à réaliser des gains de productivité et à les transférer aux consommateurs finals sous forme de baisse des prix afin d'accroître les parts de marché face aux importations substituables ;
2. La seconde hypothèse permettant d'expliquer la stabilité des parts de marché sur longue période serait que les opérateurs (producteurs locaux et importateurs) n'auraient finalement aucun intérêt à se concurrencer.

Ce désintérêt partagé s'explique par les conditions de la concurrence. Dans les économies ultramarines de faible dimension (et la Calédonie n'échappe pas à ce constat), la concurrence est nécessairement réduite et, souvent, de nature oligopolistique.

La théorie économique enseigne que, dans ce cas, les opérateurs sont en capacité de « faire les prix » (alors que ce pouvoir revient au marché en situation de concurrence parfaite). Les prix sont fixés par les opérateurs en fonction essentiellement de la disposition à payer de la clientèle (qui peut être élevée en Calédonie pour les ménages aisés).

Dans ces conditions, les producteurs locaux n'ont a priori aucun intérêt à baisser leur prix (en réalisant des gains de productivité et/ou en transférant aux consommateurs les avantages fiscaux et sociaux dont ils bénéficient).

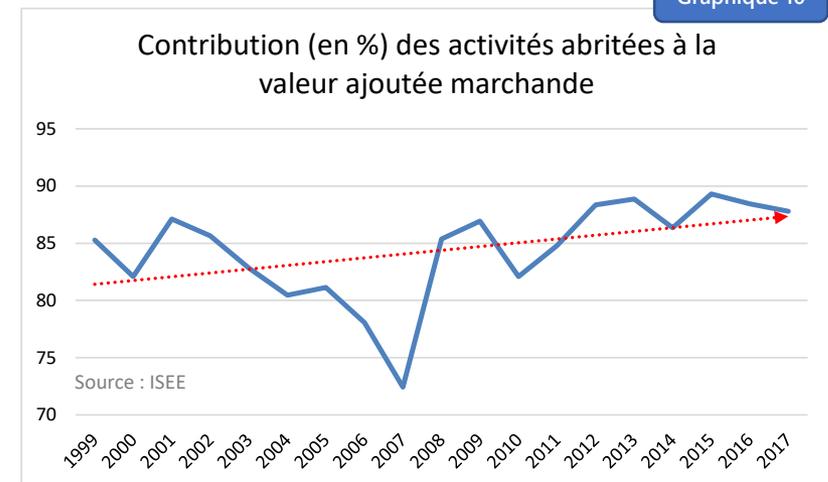
De leur côté, les importateurs n'ont aucun intérêt non plus à concurrencer les producteurs locaux pour gagner des parts de marché (ce qui n'est jamais une fin en soi). Au contraire, une élévation des prix de la production locale leur permet d'augmenter leurs propres prix et d'accroître ainsi leurs marges.

Au final, producteurs et importateurs sont les premiers bénéficiaires de la **vie chère** qu'ils contribuent à alimenter en évitant de se concurrencer. Le système trouve sa limite quand la disposition à payer de la clientèle n'augmente plus (ce qui est peut-être le cas actuellement).

Contourner l'handicap par une spécialisation dans les activités protégées de la compétition internationale

L'handicap persistant de compétitivité pénalise le développement de l'économie calédonienne (cf. ci-dessus). A défaut de le réduire ou de pouvoir en profiter, les opérateurs peuvent chercher à le contourner en développant leur activité dans les secteurs abrités de la concurrence internationale.

Cette stratégie se vérifie en Calédonie. Le graphique 10 ci-dessous révèle ainsi la très forte contribution du secteur abrité à la valeur ajoutée du secteur marchand.



Une quasi-absence de relais de croissance endogène

Un secteur marchand (hors nickel) qui peine à être un véritable relai de croissance

Le secteur marchand hors nickel s'avère donc entièrement tourné vers la satisfaction du marché intérieur (*inward looking*). Il s'est développé historiquement à l'abri de la concurrence internationale (y compris – comme on l'a vu ci-dessus – dans les activités exposées). Cette protection, qu'elle soit naturelle (éloignement des compétiteurs), concurrentielle (marchés oligopolistiques), réglementaires (barrières tarifaires et non tarifaires) ou encore structurelle (prédominance des activités *non tradable*¹), a atténué fortement tout impératif de compétitivité.

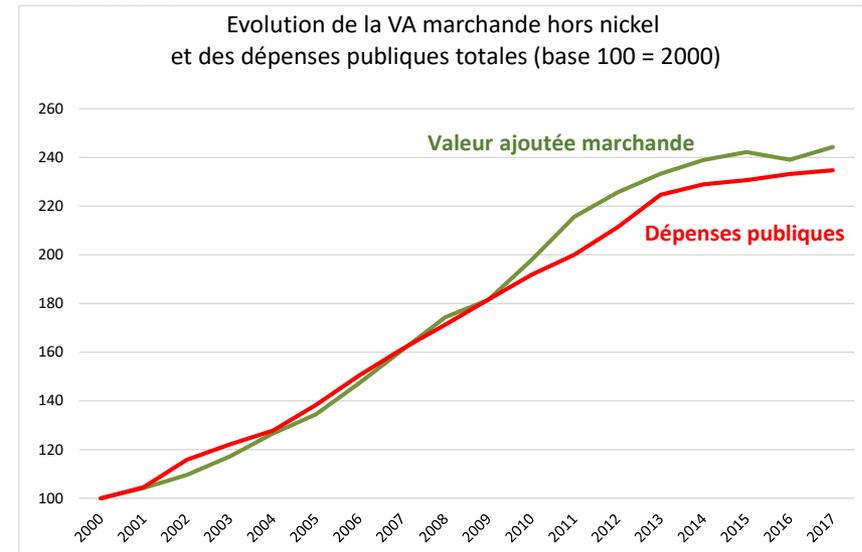
Au final, l'image renvoyée par le secteur marchand (toujours hors nickel) pourrait être celui d'une « économie sous serre »² mais qui ne serait pas pour autant auto-dynamique.

Comme le montre le graphique 11 (ci-contre), l'évolution de la valeur ajoutée marchande au cours des vingt dernières années (courbe verte) épouse étroitement celle des dépenses publiques (courbe rouge)³.

Dans ces conditions, **le secteur marchand hors nickel ne serait pas à proprement parler un « relai de croissance » autonome** qui pourrait permettre à l'économie de continuer à se développer y compris en période de ralentissement de la dépense publique. Au contraire, ce secteur apparaît plutôt comme dépendant de la dépense publique en jouant simplement un rôle d'amplificateur au travers du jeu combiné du multiplicateur et de l'accélérateur⁴.

Les dépenses publiques tirent la création de richesse dans le secteur marchand

Graphique 11



Source : ISEE

1. Les activités *non tradable* sont des activités dont la production ne fait pas l'objet d'un commerce international (comme la plupart des services par exemple).
2. Nous empruntons cette métaphore à Aubourg, Naudet et Reboud, *Une croissance sous serre*, Conférence AFD-Cerom, Paris, juin 2007.
3. La variation des dépenses publiques dans le temps explique 99,7% de la variation de la valeur ajoutée marchande hors nickel. Il y a moins d'une chance sur 1000 pour que cette relation ne soit due qu'au hasard.
4. Les effets multiplicateurs sont précisés dans la section suivante. On constate un effet d'accélération quand la croissance de la demande suscite de nouveaux investissements qui contribuent eux-mêmes à augmenter la demande et donc la croissance.

Des inégalités qui brident la croissance

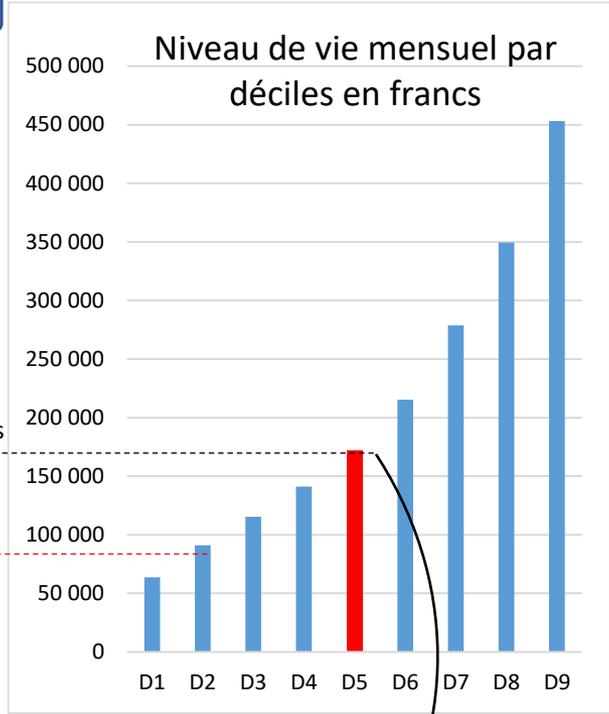
De fortes inégalités de revenu

Les inégalités de revenu sont particulièrement prégnantes en Nouvelle-Calédonie :

- Selon l'enquête budget des familles réalisée par l'ISEE en 2019, la moitié des Calédoniens dispose d'un revenu mensuel inférieur à 172 000 francs (voir graphiques 12, ci-contre) ;
- Ce niveau de revenu médian cache de fortes disparités entre les communautés. Ainsi, la moitié de la population d'origine Kanak dispose d'un revenu inférieur à 117 000 francs par mois, contre 234 000 francs/mois, soit deux fois plus, pour les autres Calédoniens ;
- Enfin, presque un Calédonien sur cinq (18%) vit sous le seuil de pauvreté (86 000 francs/mois) alors que les 20% les plus riches dispose d'un revenu de l'ordre de 400 000 francs par mois en moyenne. Le taux de pauvreté n'a pas baissé au cours des dix dernières années.

Comme le montre les graphiques 13 ci-dessous, les inégalités sont plus prononcées en Calédonie que dans le reste des Outre-mer.

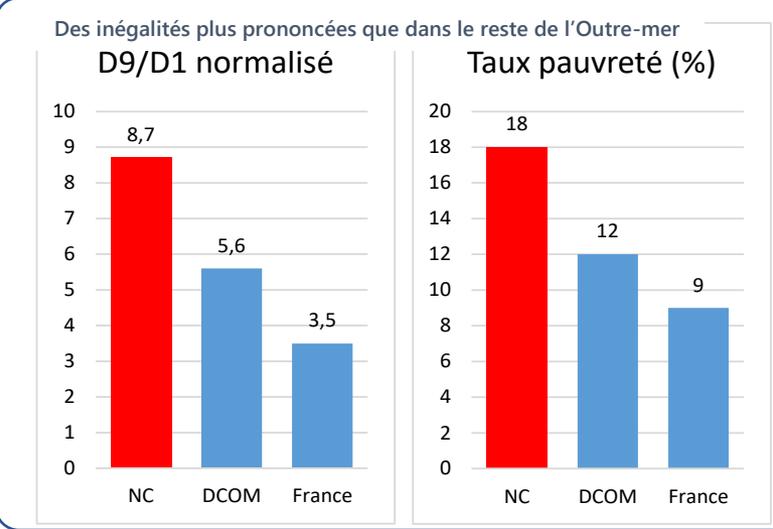
Graphiques 12



50% Calédoniens < 172 kF/mois

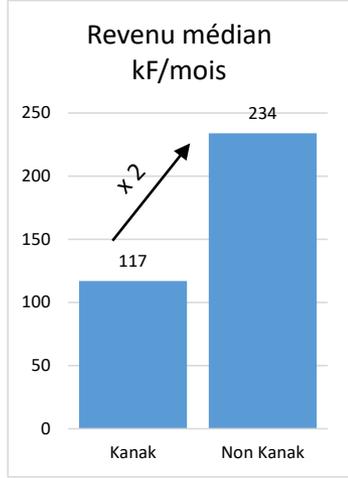
seuil de pauvreté
 18% Calédoniens < 86 kF/mois
 Un tiers de la population Kanak sous le seuil de pauvreté (9% chez les non Kanak)

Graphiques 13



Le ratio D9/D1 rapporte le niveau de revenu du 9^{ième} décile (le plus riche) au revenu du 1^{er} décile (le plus pauvre). Ce ratio est indicateur des inégalités dans la distribution des revenus.

Lecture : Les Calédoniens les plus riches (D9) gagnent, en moyenne, 8,7 fois plus que les Calédoniens les plus pauvres (D1). Cet écart n'est que de 3,5 en métropole.



Source des graphiques 12 & 13 : ISEE, enquête BdF 2019

Des inégalités qui brident la croissance

Inégalités et croissance : un cadre analytique

Les rythmes de croissance d'une économie dépendent partiellement de la consommation des ménages.

Une demande exogène (par exemple des dépenses publiques d'investissement) va susciter une production locale (dans le BTP par exemple) et générer ainsi une valeur ajoutée (qualifiée de « directe ») dans les activités répondant à la commande publique. Une fraction de la valeur ajoutée directe va être utilisée pour rémunérer la main d'œuvre. Celle-ci va consommer ce revenu. Une partie de cette consommation va générer à son tour une production locale (dans le secteur de biens de consommation cette fois), puis une nouvelle valeur ajoutée « induite », puis une nouvelle consommation... et ainsi de suite.

Au final, la dépense publique initiale va engendrer des flux successifs de valeur ajoutée. Ce mécanisme est appelé « effet multiplicateur » (voir graphique 14 ci-contre).

Toutes choses égales par ailleurs, le montant total de la valeur ajoutée générée par une demande exogène initiale (ici un investissement public) va dépendre de la fraction des revenus affectés à la consommation. On appelle « propension *moyenne* à consommer » cette fraction (notée « *c* » sur le graphique 14). Plus cette propension à consommer est élevée, plus la création de richesse sera importante.

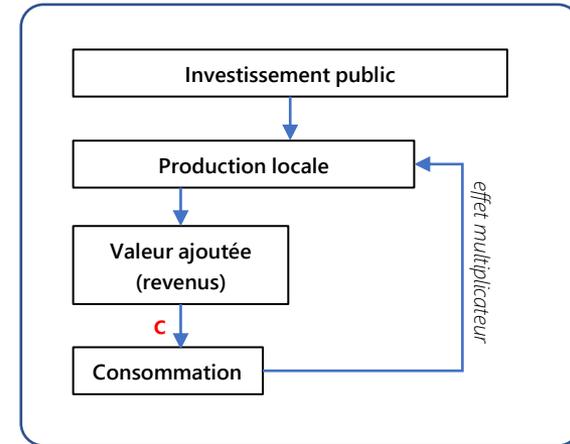
Une baisse tendancielle de la propension à consommer en Calédonie

C'est un constat inverse que l'on peut dresser pour la Nouvelle-Calédonie où la propension moyenne à consommer des ménages n'a cessé de baisser au cours des trente dernières années (voir graphique 15).

Cette chute (de 17 points de PIB) va entraîner, mécaniquement, une forte réduction des effets multiplicateurs des dépenses exogènes (et singulièrement des dépenses publiques).

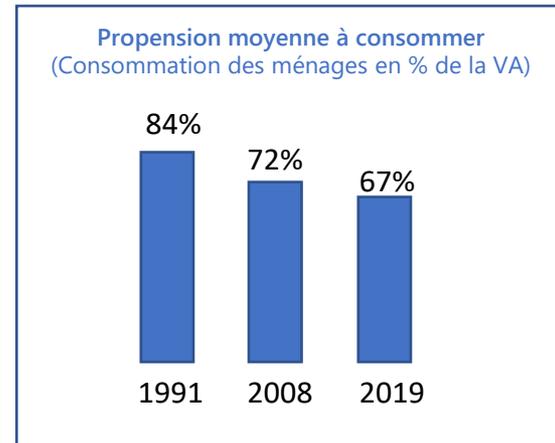
Schéma de principe du multiplicateur

Graphique 14



Une baisse continue des effets multiplicateurs

Graphique 15



Source des données : ISEE et calculs DME

Des inégalités qui brident la croissance

Le renforcement des inégalités à l'origine de la baisse des effets multiplicateurs

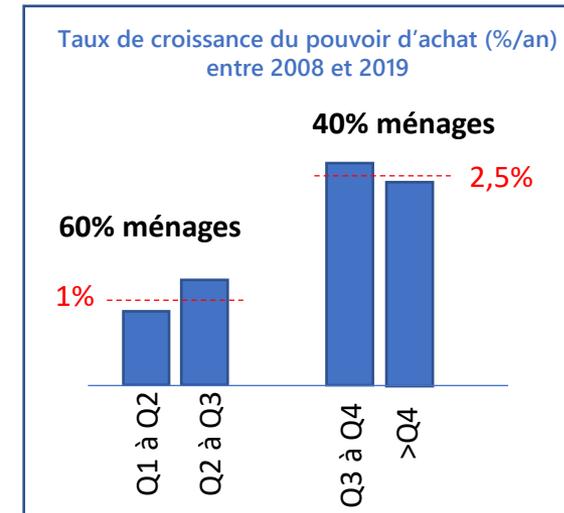
La baisse tendancielle de la propension à consommer (cf. page précédente) s'explique, à la fois, par une augmentation des inégalités dans la répartition des revenus, et par une certaine satiété de la consommation des ménages les plus aisés :

- Entre 2008 et 2019, le pouvoir d'achat des ménages les plus aisés (les 40% les plus riches) a augmenté de 2,5% par an environ. La progression du pouvoir d'achat des ménages les plus modestes (60%) a été nettement plus faible : 1% seulement par an¹. Les inégalités de revenu, déjà fortes en 2008, se sont donc accrues (graphique 16) ;
- Or, les ménages les plus aisés sont ceux qui consomment le moins *en proportion* de leur revenu (autrement dit ceux qui ont la plus faible propension moyenne à consommer) ;
- Plus précisément, les calculs montrent que les ménages les plus aisés n'ont consommé que 34% du supplément de pouvoir d'achat dont ils ont bénéficié entre 2008 et 2019 ;
- Dans la mesure où les 40% des ménages les plus aisés captent 70% des revenus, la baisse de la propension à consommer dans cette catégorie explique la diminution de la propension moyenne au niveau de l'ensemble des ménages (voir graphique 15 page précédente). Elle explique aussi, par voie de conséquence, la forte augmentation du taux d'épargne des ménages entre 2008 (27%) et 2019 (33%).

Autrement dit, **le renforcement des inégalités de revenu au profit des ménages déjà les plus aisés s'est soldé par une baisse de la propension moyenne à consommer qui a réduit les effets multiplicateurs, contribuant ainsi à freiner la croissance.**

Un renforcement des inégalités

Graphique 16



Source : ISEE, Synthèse n°52.

Une prospective tendancielle... très problématique

Au cours des dix dernières années (2008-2019), le pouvoir d'achat des plus modestes a augmenté, en moyenne, de 1% par an alors que celui des plus aisés croissait de 2,5% par an (cf. graphique 16 ci-dessus).

Si ces tendances se prolongeaient encore au cours des 10 ans à venir, la propension moyenne à consommer chuterait à 62% vers 2030, soit 5 points de moins qu'aujourd'hui. Les effets multiplicateurs seraient alors encore plus faibles qu'actuellement.

D'un autre côté, enrayer cette tendance lourde apparaît difficile. Retrouver dans 10 ans la propension à consommer qui prévalait en 2008 (soit 72%) supposerait en effet de rééquilibrer très fortement les revenus. Cet objectif pourrait être atteint mais à condition que le revenu des plus modestes croisse de 7% par an (doublement en 10 ans) et que la croissance des revenus soit nulle pour les plus aisés. Cette trajectoire supposerait alors de prélever la totalité du surplus de revenu dont pourraient bénéficier les ménages les plus favorisés au cours des 10 prochaines années. Mais, ces prélèvements seraient clairement confiscatoires...

1. Source : ISEE, Enquête budget des familles, Synthèse n°52, août 2021.

BdF	Budget des familles
BTP	Bâtiment et travaux publics
CAF	Coût, assurance et fret
CEROM	Comptes économiques rapides Outre-mer
IS35	Impôt sur les sociétés à 35% (secteur mine et métallurgie)
ISEE	Institut de la statistique et des études économiques
kF	Milliers de francs
Mds	Milliards
Mns	Millions
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
PIB	Produit intérieur brut
XPF	Franc Pacifique

